

RENDRE LES TRAJETS À PIEDS ET À VÉLO SÛRS, PARTOUT ET POUR TOUT LE MONDE

Un·e automobiliste sur deux souhaite réduire l'usage de la voiture au quotidien, ce qui ouvre la porte à des alternatives comme le vélo ou la marche à pied bénéfiques pour la santé et l'environnement. En zones rurales, où les déplacements de moins de 5 km sont majoritaires, le vélo pourrait être une solution adaptée. Cependant, 82% des habitants jugent cette pratique dangereuse, une réalité confirmée par les faits : en 2022, deux cyclistes sur trois tués circulaient hors agglomération.

Sécurité, continuité et visibilité des trajets vélos et piétons, une condition indispensable !

Le rôle de la commune est crucial pour répondre à ces enjeux. Des solutions simples, comme l'élaboration d'un plan de circulation, sont rapides à mettre en œuvre, notamment en zone rurale, sans nécessiter de lourds aménagements ni de budgets élevés. Limitation des vitesses, signalisation adaptée, restrictions ponctuelles d'accès aux véhicules motorisés... **autant de mesures qui permettent d'apaiser et de sécuriser efficacement les itinéraires.**

Par ailleurs, il est crucial de penser le réseau cyclable comme un ensemble d'axes continus, sécurisés et connectés aux principaux pôles de vie. Ce réseau doit être complété par des parcours piétons confortables et accessibles, pour **relier facilement quartiers, écoles, commerces et gares**, et créer ainsi des itinéraires fluides et attractifs pour toutes et tous.

Des exemple inspirants dans différents territoires

Grenoble (155 000 habs) a créé un réseau Chronovélo de plus de 34 km reliant plusieurs communes en 8 lignes principales, avec 6 stations de vélos électriques en location, bientôt 7. En 2023, plus d'un million de passages ont été comptabilisés sur cinq compteurs, la part modale du vélo a été multipliée par 2,5 en 5 ans, et 70% des nouveaux cyclistes attribuent leur passage au vélo au réseau, avec une satisfaction de 95% des personnes utilisatrices.

Depuis 2016, Louvain-la-Neuve (11 000 habs) a mis en place un plan de circulation apaisée éliminant le trafic de transit dans son centre-ville d'environ 4 km², avec une zone piétonne sans voitures favorisant vélo et transports en commun. Cette politique a fait passer la part modale du vélo de 33% à 41% en 2019, tandis que le trafic motorisé a été réduit de 8%.

Le vélo et la marche au service du pouvoir d'achat, de l'environnement et de la santé

- **Sécurité renforcée** : des dispositifs simples (réduction de la vitesse, signalétique, séparation physique du trafic motorisé, ...) réduisent les accidents (par ex. la mortalité à vélo est réduite de 8%).
- **Santé** : Les mobilités douces (vélo, marche, ...) améliorent la santé physique et mentale. Par ex, la pratique vélo diminue de 30 % le risque de maladies cardiovasculaires.
- **Environnement & climat** : favoriser les mobilités douces réduit la pollution de l'air et le bruit, et améliore la qualité de vie. C'est aussi un levier fort pour réduire la dépendance à la voiture et les émissions de gaz à effet de serre, et contribuer ainsi à la transition écologique.
- **Accessibilité et pouvoir d'achat** : Un cycliste du quotidien dépense moins de 500 euros par an, ce qui revient au coût d'une voiture individuelle sur un mois.
- **Des actions faciles à mettre en place et peu coûteuses**, avec possibilité d'expérimentations temporaires avant pérennisation.

➡ Voir tous les chiffres et arguments dans le livre blanc du vélo

Que faire à son échelle ?

Portez des plans de circulation cyclables dans votre commune, que ce soit en ruralité ou zone urbaine ; recensez les chemins à sécuriser ; exigez pour vos trajets quotidiens des voies dédiées aux vélos (Réseaux Express Vélo) et/ou piétonnes (dites, "*magistrales piétonnes*") ; engagez la concertation et alimentez les retours de personnes utilisatrices.

Parfois, il suffit de modestes aménagements pour changer la vie. Mobilisons-nous pour une mobilité active sûre et accueillante, partout.

Cette proposition a été rédigée avec la contribution de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Préparez l'interpellation de vos candidat·es avec la fiche technique